

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de souhaiter la bienvenue à une assemblée aussi nombreuse et aussi distinguée à l'occasion du débat de cet après-midi, de même qu'au ministre des Approvisionnements et Services (M. Goyer) qui, m'a-t-on dit, répondra à de nombreuses questions supplémentaires à l'égard desquelles le premier ministre (M. Trudeau) et ses collègues ont éprouvé quelques difficultés. Je crois savoir que le ministre, avec la bonne humeur qui le caractérise et ses connaissances qui embrassent tant de domaines, est disposé à répondre à toutes les questions qui pourraient lui être adressées.

Juste avant une heure, nous avons eu l'avantage d'entendre le député d'Assiniboia (M. Knight) prononcer un de ces discours typiquement socialistes et enflammés dont il a le secret, tant il est plein de ressources et d'ingénuité. Il s'agissait, bien entendu, de la même sauce que celle que nous sert régulièrement le député de York-Sud (M. Lewis) depuis près d'un an de quoi nous donner la nausée, mais cela nous prouve quand même que son service de recherche se trouve en mesure de nous réserver les mêmes noms et les mêmes chiffres.

Dans une certaine mesure, je suis d'accord avec mon préopinant. Comme il le signale, la consanguinité et les inter-relations de gens dans certaines professions et à certains postes économiques, élus au conseil d'administration de sociétés, constituent un problème ici comme ailleurs. J'avoue qu'un tel état de choses ne me plaît guère, mais tout en étant un peu d'accord avec le député, il me déplairait encore plus de vivre dans un régime socialiste. On retrouverait alors un nombre considérable d'universitaires, de bureaucrates sur-éduqués et sous-informés, de tendance radicale, au sein des centaines et des centaines de commissions qu'un gouvernement socialiste créerait pour diriger les affaires du pays, à un point tel que vous et moi, monsieur l'Orateur, nous devrions éventuellement tenir un conciliabule avant de pouvoir aller aux toilettes.

M. Baker: Un décret du Conseil privé.

M. Baldwin: Il nous faudrait un décret du conseil pour pouvoir présenter une motion aux chambres.

Un fait important vient ternir la bonne qualité de l'exposé du député d'Assiniboia. Je voudrais que les députés se reportent à la dernière session de la Chambre. Les honorables députés ont alors fait montre de la même malhonnêteté et de la même supercherie intellectuelle et politique qu'ils ont affichées à la Chambre depuis les dernières élections. Ils prétendent être contre le gouvernement mais finissent par voter pour lui. Ils disent une chose et en font une autre. A l'époque, nous traitions indirectement de la question des coalitions. Confronté par une situation qu'il était incapable de prendre en main, le gouvernement a jugé à propos de suivre sa politique habituelle. Comme dans toute autre situation à laquelle il est placé, le gouvernement a été pris de panique à l'idée de cette confrontation. Le premier ministre (M. Trudeau) s'est affolé, comme d'ailleurs le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Macdonald), et munis de chiffres inexacts et de renseignements erronés ils se sont précipités au Parlement pour obtenir finalement l'adoption du bill sur la répartition des approvisionnements d'énergie. Ce bill comportait plusieurs dispositions stipulant que la rigueur de la loi sur les coalitions serait atténuée et que dans certains cas, on ne tiendrait aucun

Concurrence—Bill

compte des règlements relatifs aux pratiques restrictives du commerce et même qu'on leur enlèverait toute portée, au gré du gouvernement.

● (1410)

J'ai jugé, comme le chef de mon parti et mes collègues, avec le respect des droits du particulier qui inspire toutes nos prises de position, à la Chambre comme à l'extérieur, que pareille mesure était mauvaise, sans fondement et injustifiée. Ce sont évidemment les sociétés multinationales, les témoignages présentés au comité le démontrent d'ailleurs, qui ont insisté pour l'adoption du bill sur la répartition des approvisionnements d'énergie. Nombre de dispositions du bill ont été présentées avec l'aide du comité consultatif technique, au sein duquel prédominaient les représentants des sociétés multinationales. C'était elles qui voulaient restreindre sinon faire abolir presque complètement des parties de la loi sur les coalitions.

Nous ne pensions pas que c'était nécessaire et nous avons proposé, à l'étape du rapport, un amendement qui donnait aux honorables députés, et j'insiste sur le mot honorable, la possibilité de convenir avec nous qu'il était injuste que les grosses sociétés puissent échapper aux dispositions de la loi anticoalition. Comme on pouvait s'y attendre, le gouvernement, qui est très ami avec ces sociétés, s'est mis de leur côté et s'est opposé à l'amendement. Je pensais que mes amis de la gauche, les néo-démocrates dont les principes étaient bien bas à ce moment-là se ressaisiraient au moins suffisamment pour voter avec nous et arrêter cette monstruosité qu'on perpétue contre les Canadiens.

Une voix: Vous n'y allez pas de main morte.

M. Baldwin: Que s'est-il passé? Ces députés ont mis leurs principes dans leur poche. Ils ont eu la lâche faiblesse de préférer compter sur nos amis d'en face et ils ont voté contre nous. Maintenant ils ont l'aplomb et le culot de venir à la Chambre et, par l'intermédiaire de leurs porte-parole notamment le député d'Assiniboia (M. Knight) qui parlait avant le déjeuner, de prétendre qu'ils n'aiment pas ces sociétés multinationales ou les possibilités qui existent pour cette forme d'union consanguine économique et intellectuelle. Ils disent que c'est mauvais et nous citent des chiffres et affirment avec onction qu'ils vont s'y opposer après nous avoir cité ces chiffres et ces noms. Je trouve que c'est de la fumisterie et de l'hypocrisie. Je me demande jusqu'où ce grand parti national est tombé? Je sais que ce n'est plus un nouveau parti, mais un parti ancien et probablement l'un des plus anciens du pays. Peut-être pouvons-nous lui pardonner ses péchés d'indiscrétion en raison de son âge. Toutefois, je trouve cela choquant et il m'est difficile de concilier l'attitude du Nouveau parti démocratique de cette époque et le discours que le député d'Assiniboia a prononcé ce matin.

Mon ami, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) me regarde. J'ignore si c'est avec admiration mais j'ai bien du mal à concilier les jeux.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, le député me permettra peut-être de satisfaire sa curiosité. Je le regarde avec compassion car il ne se sent sûrement pas bien.

M. Baldwin: Je remercie le député.

Une voix: Vous devriez peut-être y aller plus doucement.